

parlé plus correctement que son maître dans la circonstance. L'usage des grammairiens, qui exige *ce sont* au lieu de *c'est* les rats, est arbitraire; il est irrationnel dans son arbitraire, et il nous impose un solécisme qui saute aux yeux. En effet, il est évident que le sujet grammatical du verbe dans cette proposition ne peut être que le pronom *ce*, qui est essentiellement singulier et ne saurait dans aucun cas devenir pluriel. Les grammairiens prétendent que dans les cas de cette nature le verbe doit s'accorder, non plus avec son sujet, mais avec l'attribut de ce sujet, ce qu'ils appellent le sujet logique, *les rats* dans ce cas-ci. Mais pourquoi cette exception, unique, inutile, et sans justification possible, à une règle aussi péremptoirement fondamentale que celle de l'accord du verbe avec son sujet grammatical? Nul n'a encore donné à cette question une réponse qui vaille tant soit peu.

Dans sa période de formation, la langue naissante a eu de bonne heure cet accord anormal, et elle disait *ce suis moi*, *c'es toi*, *c'est lui*, *ce sommes nous*, *c'êtes vous*, *ce sont eux*, *c'étais moi*, *c'étions nous*, *c'étiez vous*, *c'étaient eux*, etc. Avec le temps, la raison est parvenue à faire tomber en majeure partie cet accord désordonné, et on ne dit plus *ce suis moi*, etc. Les grammairiens ont laissé disparaître le solécisme, sans protestation connue, aux deux premières personnes, dans les deux nombres: quel motif les porte à vouloir le maintenir à tout prix au pluriel de la troisième personne? La réponse ne peut que rester introuvable pour quiconque persistera à la chercher en dehors de l'arbitraire le moins justifiable.

Voici d'ailleurs ce qu'en dit le grand philologue Littré. « Il est clair que, grammaticalement, *ce* est sujet, et que par conséquent le verbe *être* doit être mis au singulier. Mais on considère le nom qui suit comme le sujet, de sorte qu'on peut, à volonté, faire accorder le verbe avec *ce* ou avec ce nom.

« C'est ce que faisait l'ancienne langue. Mais la langue moderne a mis des exceptions qu'il est bon de connaître. Avec les pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, le verbe se rapporte à *ce*. Si le nom (ou pronom de la 3^e pers.) est au pluriel, le verbe *être* s'accorde avec ce nom (ou pronom.) Néanmoins, d'excellents auteurs ont conservé leur liberté, et ont mis le singulier même dans ce cas. On peut encore user de l'ancienne liberté, et